

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1959)

Rubrik: Situation financière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III. SITUATION FINANCIÈRE

La situation financière à fin décembre 1959 ainsi que les comptes de l'année écoulée ont fait l'objet d'un examen approfondi de la part de la Société fiduciaire romande OFOR S.A., institution de revision agréée par le Conseil fédéral et la Commission fédérale des banques.

Dans le rapport qu'elle a délivré en date du 20 avril 1960, cette Société déclare avoir vérifié par de nombreux sondages l'exactitude des écritures enregistrées en comptabilité au cours de l'année 1959 et la conformité des chiffres du bilan dressé au 31 décembre 1959 qui est reflété en Annexe I ci-après.

En Annexe II figure le compte des dépenses et des recettes ordinaires de l'année 1959 qui, après une attribution de F. 30.000.- à la Provision pour frais particuliers, fait ressortir un déficit de F. 287.115,09 amorti par prélèvement sur la Réserve pour risques généraux.

Comme on sait, la principale ressource du CICR est constituée par les contributions des Gouvernements et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge qui, année après année, veulent bien apporter à notre Comité l'aide financière indispensable à la poursuite de ses diverses activités. La somme de ces versements affectés au financement de l'exercice 1959 s'est élevée à 1.659.606,09 francs, ainsi qu'il ressort de la liste détaillée publiée en Annexe III.

On trouvera en Annexe IV un résumé du mouvement en 1959 du compte général des actions de secours, lequel est alimenté principalement par le produit net de l'appel 1959 au peuple suisse.

Le CICR est heureux de renouveler dans le présent rapport sa vive gratitude à tous ces généreux donateurs dont le concours régulier lui est un précieux encouragement dans l'accomplissement de sa tâche.

Un sommaire des prévisions budgétaires pour 1960 est présenté en Annexe V alors que l'Annexe VI fait état des comptes annuels de 1959 des fonds spéciaux, à savoir :

— Fondation en faveur du Comité international de la Croix-Rouge — Fonds Augusta — Fonds de l'Impératrice Shôken — Fonds de la Médaille Florence Nightingale — qui ont également été dûment vérifiés par la Société fiduciaire précitée.

ANNEXES

I - II - III - IV - V ET VI

BILAN AU

	Fr.	Fr.
<i>ACTIF</i>		
DISPONIBLE ET RÉALISABLE		
Espèces en caisse	33.548,11	
Avoirs en comptes de chèques postaux	148.234,56	
Avoirs en banques:		
— en francs suisses	1.614.040,44	
— en monnaies étrangères	35.987,10	
Titres de fonds publics et autres valeurs	<u>14.667.086,90</u>	16.498.897,11
FONDS ENGAGÉS		
Avances de fonds aux délégations et délégués du CICR	250.181,17	
Sociétés nationales de la Croix-Rouge, Gouvernements et Organisations officielles	511.702,27	
Débiteurs, avances et frais à récupérer, actif transitoire	517.086,02	
Marchandises et approvisionnements:		
— Stoocks courants	3.980,68	
— Stocks de réserve	<u>201.213,97</u>	1.484.164,11
AUTRES POSTES DE L'ACTIF		
(pour mémoire)		
Participation au capital de la « Fondation pour l'organisation de transports de Croix-Rouge »	1,—	
Mobilier, machines, matériel	<u>1,—</u>	2,—
TRUST FUND		
Fonds reçus dans le cadre du Traité de paix avec le Japon (avoirs en monnaies étrangères)		23.094.386,06
COMPTES D'ORDRE		
Avances au Fonds de prévoyance du personnel du CICR	817.283,34	
Débiteur pour cautionnement	<u>400.000,—</u>	1.217.283,34
		<u>42.294.732,62</u>

Annexe I

31 DÉCEMBRE 1959

PASSIF

ENGAGEMENTS

Fonds pour actions de secours:

Fonds non encore affectés	501.216,08
Fonds affectés	419.221,33
Fonds d'actions en cours	<u>807.938,28</u>

Fr.

Fr.

1.728.375,69

Créanciers:

Délégations et délégués du CICR	1.009,30
Sociétés nationales de la Croix-Rouge, Gouvernements et Organisations officielles	293.526,24
Créditeurs divers et passif transitoire	404.238,59
Prêt de la Confédération suisse	<u>3.000.000,—</u>

501.216,08
419.221,33
807.938,28

1.009,30
293.526,24
404.238,59
3.000.000,—
3.698.774,13
5.427.149,82

RÉSERVES ET PROVISIONS

Fonds de garantie	5.000.000,—
Réserve pour actions en cas de conflit.	5.000.000,—
Réserve pour risques généraux	2.049.699,43
Provision d'amortissement des stocks de réserve	201.213,97
Provision pour la XX ^e Conférence internationale de la Croix-Rouge	60.000,—
Provision pour frais particuliers	<u>245.000,—</u>

5.000.000,—
5.000.000,—
2.049.699,43
201.213,97
60.000,—
245.000,—
12.555.913,40

TRUST FUND

Fonds Traité de paix avec le Japon.	
	23.094.386,06

COMPTES D'ORDRE

Fonds alloués au Fonds de prévoyance du personnel du CICR (à restituer par annuités à la Réserve pour risques généraux)	817.283,34
Garantie en faveur de la « Fondation pour l'organisation de Transports de Croix-Rouge »	<u>400.000,—</u>

817.283,34
400.000,—
42.294.732,62

COMPTE DES DÉPENSES ET DES

<i>DÉPENSES</i>	Fr.	Fr.
FRAIS GÉNÉRAUX A GENÈVE		
Indemnités, traitements et salaires	1.974.494,30	
Allocations familiales, assurances et autres charges sociales	414.700,40	
Ports, télégrammes, téléphone.	48.960,25	
Installations, entretien et fournitures générales	118.061,05	
Parc automobiles	11.284,10	
Frais de réception et voyages en Suisse	17.774,25	
Autres dépenses	44.707,95	2.629.982,30
FRAIS SPÉCIAUX		
Publications, information, documentation	185.626,15	
Indemnités pour frais des membres du Conseil de la Présidence	46.200,—	
Conférences et réunions Croix-Rouge.	31.138,75	
Missions envoyées de Genève	40.318,45	303.283,35
DÉLÉGATIONS A L'ÉTRANGER		
Traitements, indemnités et assurances des délégués	129.386,21	
Frais de voyages et entretien des délégués et frais généraux des délégations	140.374,80	269.761,01
ATTRIBUTION A LA PROVISION POUR FRAIS PARTICULIERS.		
	30.000,—	
	3.233.026,66	

Annexe II

RECETTES ORDINAIRES DE L'ANNÉE 1959

<i>RECETTES</i>	Fr.	Fr.
CONTRIBUTIONS ET DONS DESTINÉS AU FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ GÉNÉRALE		
Contributions de Gouvernements	1.303.571,34	
Contributions de Sociétés nationales de la Croix-Rouge	356.034,75	
Dons divers	306.187,68	1.965.793,77
REVENUS DE PLACEMENTS DE FONDS		
Revenus de fonds publics et intérêts de banques	360.947,14	
Revenus de la Fondation en faveur du CICR	30.947,95	391.895,09
RÉCUPÉRATIONS ET RECETTES DIVERSES		
Recouvrements de frais	551.923,23	
Recettes diverses	36.299,48	588.222,71
<i>Total des recettes. . .</i>		2.945.911,57
DÉFICIT DE L'ANNÉE 1959		
Amorti par prélèvement sur la Réserve pour risques généraux.		287.115,09
		<hr/> 3.233.026,66 <hr/>

Annexe III

Liste des contributions versées au CICR en 1959 par les Gouvernements et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et affectées au financement des dépenses de l'année 1959

Pays	Gouvernements	Croix-Rouges
	Fr.	Fr.
Afrique du Sud	36.300,—	17.358,85
Albanie		700,—
Allemagne (République fédérale)		15.000,—
Allemagne (République démocratique)		4.000,—
Arabie séoudite	12.982,50	
Australie	48.135,60	24.062,50
Autriche	18.315,—	2.100,—
Belgique	10.000,—	2.500,—
Birmanie	6.400,—	
Brésil	6.669,30	
Bulgarie		2.000,—
Canada	67.725,—	33.337,50
Ceylan	3.055,—	
Chili	8.615,—	2.500,—
Colombie	15.120,—	
Corée (République)	6.588,—	2.160,—
Corée (République démocratique)		1.000,—
Costa Rica		480,—
Cuba		2.153,15
Danemark	10.000,—	2.000,—
République Dominicaine	2.071,20	604,80
Equateur	1.795,—	700,—
Espagne	8.000,—	1.800,—
Etats-Unis		107.100,—
Ethiopie		1.080,—
Finlande	5.000,—	3.480,—
France	52.300,—	
Ghana	3.000,—	
Grande-Bretagne	48.800,—	24.350,—
Grèce	15.000,—	2.280,—
Guatémala		600,—
Guinée	1.400,—	
Hongrie		1.000,—
Inde	67.725,—	1.359,—
Indonésie	15.000,—	
Irak	8.000,—	2.160,—
Iran	20.000,—	2.000,—
Irlande	5.500,—	1.560,—
Islande		500,—
Israël	5.000,—	
Italie	60.000,—	
A reporter	568.496,60	261.925,80

Pays	Gouvernements	Croix-Rouges
Report	Fr. 568.496,60	Fr. 261.925,80
Japon		10.000,—
Jordanie	3.630,—	
Laos		1.400,—
Liban		840,—
Libéria	2.505,—	
Liechtenstein	2.500,—	
Luxembourg	2.000,—	600,—
Maroc	5.170,37	1.034,—
Mexique	17.230,—	
Monaco		1.000,—
Nicaragua	430,65	
Norvège	10.000,—	3.000,—
Nouvelle-Zélande	24.200,—	6.019,60
Pays-Bas	10.000,—	20.000,—
Pérou		2.162,50
Philippines	2.153,15	3.840,—
Pologne	15.000,—	6.000,—
Portugal	10.000,—	
République Arabe Unie	30.000,—	
Rhodésie du Sud	3.025,—	
Roumanie		5.000,—
St. Marin	700,—	300,—
Salvador		394,95
Suède	25.104,60	
Suisse	500.000,—	
Tchécoslovaquie		2.000,—
Thaïlande	12.000,—	1.621,90
Tunisie	1.500,—	1.030,—
Turquie	31.484,47	11.800,—
URSS		16.066,—
Venezuela	19.441,50	
Yougoslavie	7.000,—	
	1.303.571,34	356.034,75

En outre, le CICR a reçu en 1959, au titre d'années antérieures, les montants supplémentaires suivants (ensemble Fr. 75.600,20) qui ont été portés à son compte de Réserve pour risques généraux :

Pays	Gouvernements	Croix-Rouges
Arabie séoudite	Fr. 51.930,—	2.500,—
Belgique	2.159,—	1.440,—
Corée (République)		
Costa Rica	2.071,20	
République Dominicaine	15.000,—	
Indonésie		500,—
Islande	71.160,20	4.440,—

RÉSUMÉ DU MOUVEMENT EN 1959 DU COMPTE GÉNÉRAL DES ACTIONS DE SECOURS

	Fr.	Fr.
SOLDE GLOBAL REPORTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1958		1.763.671,76
Soit:		
Fonds non encore affectés	502.052,89	
Fonds affectés	422.095,25	
Fonds d'actions en cours	839.523,62	
	<u>Total comme ci-dessus . . .</u>	<u>1.763.671,76</u>
Plus:		
RECETTES EN 1959		
Fonds reçus par le CICR ou mis à sa disposition pour des actions de secours, tant morales que matérielles:		
a) Dons reçus sans affectation déterminée:		
Produit net de l'appel 1959 au peuple suisse (collecte)	577.006,82	
Dons et récupérations diverses	2.391,15	
	<u>579.397,97</u>	
b) Fonds parvenus au CICR de divers donateurs (collectivités et particuliers), avec affectation à des actions déterminées	789.194,65	1.368.592,62
	<u>Total</u>	<u>3.132.264,38</u>
Moins:		
DÉPENSES ENCOURUES EN 1959 POUR DES ACTIONS DE SECOURS		1.403.888,69
SOLDE GLOBAL AU 31 DÉCEMBRE 1959		<u>1.728.375,69</u>
se répartissant comme suit:		
Fonds non encore affectés	501.216,08	
Fonds affectés	419.221,33	
Fonds d'actions en cours	807.938,28	
	<u>Total comme ci-dessus . . .</u>	<u>1.728.375,69</u>

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 1960
ET
FONDS SPÉCIAUX

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES

DÉPENSES PRÉVUES EN 1960	Fr. s.
FRAIS COMMUNS	
Indemnités, traitements et salaires	1.769.600,—
Allocations familiales et charges sociales	409.000,—
Ports, télégrammes, téléphone	62.000,—
Entretien, installations et fournitures générales	128.700,—
Parc automobiles	10.500,—
Frais de réception et de déplacements en Suisse.	11.500,—
Dépenses diverses.	48.200,—
AUTRES FRAIS	
Publications, information	102.600,—
Indemnités pour frais des membres du Conseil de Présidence	41.400,—
Conférences et réunions Croix-Rouge	63.000,—
Missions envoyées de Genève	100.000,—
Stages et traductions particulières	14.000,—
Délégations à l'étranger	339.200,—
	<hr/> 3.099.700,—

NOTE. — Les prévisions de dépenses ci-dessus ont été établies et examinées avec la plus grande attention. Elles ne comprennent aucune marge pour les dépenses extraordinaires que la conjoncture internationale obligerait le CICR à engager au cours de l'exercice et devraient, le cas échéant, faire l'objet d'une révision appropriée.

ET DE RECETTES ORDINAIRES POUR 1960

RECETTES PRÉVUES EN 1960

	Fr. s.
Contributions de Gouvernements	1.282.700,—
Contributions de Sociétés nationales de la Croix-Rouge.	368.700,—
Dons et remboursements	612.200,—
Revenus de fonds placés	386.800,—
Recettes diverses	<u>11.000,—</u>
	Ensemble . . .
	2.661.400,—
L'insuffisance des recettes par rapport aux dépenses ressortirait ainsi à	438.300,—
	<u>3.099.700,—</u>

FONDS SPÉCIAUX

Annexe VI

1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Bilan au 31 décembre 1959

ACTIF			FONDS PROPRES ET PASSIF	
	Fr. suisses	Fr. suisses		Fr. suisses
Titres de fonds publics :				
Créances inscrites dans le Livre de la dette de la Confédération suisse (valeur nominale : Fr. 827.000,—)	825.800,—		Capital inaliénable	1.028.252,52
Titres déposés auprès de la Banque Nationale Suisse à Genève (valeur nominale : Fr. 295.000,—)	<u>290.050,—</u>	1.115.850,—	Fonds de réserve inaliénable	<u>107.187,35</u>
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse à Genève		41.801,62		
Administration fédérale des Contributions, Berne (impôt anticipé à récupérer)		8.736,20	Total des fonds propres .	1.135.439,87
		<u>1.166.387,82</u>	Comité international de la Croix-Rouge avoir en compte-courant	30.947,95
				<u>1.166.387,82</u>

Compte de recettes et de dépenses de l'année 1959

DÉPENSES		RECETTES	
	Fr. suisses		Fr. suisses
Droits de garde des titres, frais de révision des comptes et divers	281,95	Revenus des titres perçus en 1959	36.481,30
Attribution au fonds de réserve inaliénable : 15% des revenus nets de 1959 (art. 8 des statuts). . .	5.461,40	Récupération supplémentaire sur l'impôt anticipé 1957 .	210,—
Versement au CICR du surplus des revenus nets de 1959 (art. 7 des statuts)	<u>30.947,95</u>		
	<u>36.691,30</u>		<u>36.691,30</u>

2. FONDS AUGUSTA

Bilan au 31 décembre 1959

ACTIF		FONDS PROPRES	Fr. suisses
Titres de fonds suisses (valeur nominale Fr. 134.000,—)	Fr. suisses	Capital inaliénable	100.000,—
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève.	131.340,—	Réserve pour fluctuations de cours	15.383,65
Administration fédérale des Contributions, Berne (impôt anticipé à récupérer)	11.399,55	Fonds disponible au 31 décembre 1959	28.445,30
	1.089,40		
	143.828,95		143.828,95

Compte de recettes et de dépenses de l'année 1959

DÉPENSES	Fr. suisses	RECETTES	Fr. suisses
Droits de garde des titres, frais de revision des comptes et divers	133,—	Revenus des titres perçus en 1959	3.913,90
Solde actif disponible au 31 décembre 1959 :		Solde actif reporté de l'exercice précédent.	24.664,40
solde reporté de l'exercice précédent excédent des recettes sur les dépenses de 1959	24.664,40		
	3.780,90	28.445,30	28.578,30
	28.578,30		28.578,30

3. FONDS DE L'IMPÉRATRICE SHÔKEN

Bilan au 31 décembre 1959

ACTIF		FONDS PROPRES	
	Fr. suisses		Fr. suisses
Titres de fonds publics suisses	450.300,—	Capital inaliénable	346.250,—
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse .	6.248,05	Réserve pour fluctuations de cours :	
Administration fédérale des Contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)	3.861,70	Solde reporté de l'exercice précédent	106.747,10
<hr/>		moins:	
		Moins-value d'estimation des titres en fin d'année	7.700,—
	<hr/>	Fonds disponible au 31 décembre 1959	<hr/>
	460.409,75		99.047,10
			15.112,65
			<hr/>
			460.409,75

Compte de recettes et de dépenses de l'année 1959

DÉPENSES		RECETTES
	Fr. suisses	Fr. suisses
38 ^{me} distribution d'allocations à six Sociétés nationales de la Croix-Rouge, selon décision Commission paritaire du 11 avril 1959 . . .	17.000,—	Revenus des titres perçus en 1959
Frais administratifs	910,75	13.873,40
<i>moins:</i>		
Participation à parts égales du CICR et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge	<u>217,10</u>	Solde actif disponible reporté de l'exercice précédent. . .
Part des frais correspondant à 5% des revenus (ref.: art. 7 des statuts)	693,65	18.932,90
Solde actif disponible au 31 décembre 1959 .	<u>15.112,65</u>	
	<u>32.806,30</u>	<u>32.806,30</u>

4. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

Bilan au 31 décembre 1959

ACTIF		FONDS PROPRES ET PASSIF	
	Fr. suisses	Fr. suisses	Fr. suisses
Titres de fonds publics suisses (valeur nominale Fr. 32.000,—)	30.720,—	Capital	25.000,—
Administration fédérale des Contributions, Berne (impôt anticipé à récupérer)	259,20	moins: Solde passif du compte de résultats au 31 décembre 1959	1.017,26
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
	30.979,20	Réserve pour fluctuations de cours	23.982,74
		Comité international de la Croix-Rouge (avance pour achat de médailles).	1.600,—
			5.396,46
			<hr/> <hr/>
			30.979,20

Compte de recettes et de dépenses de l'année 1959

DÉPENSES		RECETTES	
	Fr. suisses	Fr. suisses	Fr. suisses
Frais d'impression de la circulaire n° 426	230,—	Solde actif reporté de 1958	6.996,44
Frais de revision des comptes, frais de banque et divers	113,70	Revenus des titres perçus en 1959	931,20
Frais de gravure de 27 médailles.	136,—	Solde passif au 31 décembre 1959: Excédent des dépenses sur les recettes de 1959	8.013,70
Frais d'acquisition de 406 médailles	8.465,20	moins: Solde actif reporté de 1958.	6.996,44
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
	8.944,90	1.017,26	8.944,90